

Prix valables dès le 1.1.2007 pour la vérification des dosimètres à l'IRA

Les prix spécifiés sont indicatifs pour des mesures standards et comprennent également l'établissement du certificat. Ils ne sont pas assujettis à la T.V.A. (mesurages qui se rapportent à des prescriptions légales).

D'autres prestations peuvent être fournies sur demande et seront facturées à l'heure.

Vérification de dosimètres en dose absorbée dans l'eau pour un rayonnement X de 100 kV à 300 kV

La vérification typique comprend la comparaison dans un fantôme d'eau du dosimètre à étalonner avec un étalon secondaire et un mesurage du courant avec la source radioactive de contrôle.

Prix par dosimètre :

- | | |
|-----------------------------------------------|-------------|
| - Une qualité de rayonnement | CHF 1'000.- |
| - Deux ou trois qualités de rayonnement | CHF 1'500.- |
| - Quatre, cinq ou six qualités de rayonnement | CHF 2'000.- |